

LIVRE / HISTOIRE. Marc Laudet lève le voile sur Antoine de Montchrétien

Antoine de Montchrétien a été le premier auteur de l'Histoire d'un Traité d'économie politique. Mais quel lien avec Domfront ? Réponses avec Marc Laudet, un Ceaucéen qui vient de lui consacrer un livre.

Ceaucéen de 60 ans, Marc Laudet travaille dans l'enseignement supérieur à Caen. Titulaire d'un doctorat en histoire de la pensée en économie depuis 1985, il est l'auteur d'un livre intitulé : « Aux origines de l'économie politique : Antoine de Montchrétien et son traité de l'économie politique ». L'idée étant de conduire dignement la (re)naissance de l'économie politique et les 400 ans de la mort d'Antoine de Montchrétien.

Comment vous-êtes vous intéressé à Antoine de Montchrétien ?

M'intéressant à l'histoire de la pensée, je connaissais Antoine de Montchrétien qui a écrit le 1^{er} traité d'économie politique de l'histoire en 1615 et publié à Rouen. En 2014, je me suis dit qu'il fallait marquer les 400 ans de l'économie politique.

Quelle a été votre démarche ?

La première démarche a été de présenter en septembre 2015, une conférence sur Montchrétien. A ma grande surprise, elle a été l'unique événement en

France qui a marqué cet anniversaire. En mars 2016, j'ai animé une seconde conférence à Falaise et j'ai été invité en avril de cette même année, à un colloque sur Antoine de Montchrétien par l'Université de Lecce, au Sud de l'Italie. A ce jour, rien d'autre n'a été fait.

Ses cendres jetées sur la place de la Brière

Qu'est-ce qui relie Antoine de Montchrétien à Domfront ?

Antoine de Montchrétien a été tué par Claude Turgot, ancêtre du futur ministre des Finances de Louis XVI dans la nuit du 7 au 8 octobre 1621 dans l'auberge des Tourailles. Son corps a été ensuite conduit à Domfront pour être jugé. Au titre du crime de lèse-majesté, il a été condamné à être traîné sur

1 cloue, ses membres brisés, son corps brûlé et ses cendres jetées sur la place de la Brière. Ce fut fait le 11 octobre 1621. Le lendemain, le tribunal de Domfront reçoit un courrier du Parlement de Rouen réclamant le corps. C'était trop tard.

Qu'a-t-il fait pour mériter un traitement si radical ?

Depuis juillet 1621, Antoine de Montchrétien avait pris la tête protestante en Normandie. C'est donc le chef huguenot qui est condamné. Mais paradoxe, en 1604, Antoine de Montchrétien a été conduit à l'exil en Angleterre sur le prétexte de soutien à la ligue : les adversaires acharnés des Protestants. La vérité est qu'Antoine de Montchrétien n'est ni un Catholique fervent ni un Protestant convaincu. Son credo, c'est qu'il faut sortir de l'intransigeance religieuse qui est la cause des malheurs du temps. La justification du traité d'économie politique est précisément que seule cette nouvelle science permettra de sortir de ces conflits religieux et ou institutionnels.

Existe-t-il des similitudes entre l'époque d'Antoine de Montchrétien et la nôtre ?

En un sens oui, puisqu'Antoine de Montchrétien vivait dans un temps, 1575-1621, où le monde change radicalement et les querelles religieuses sont à l'ordre du jour. Notre monde connaît des changements radicaux et les problématiques religieuses même si elles ne sont plus sous la même forme, redeviennent d'actualité. On peut retenir d'Antoine de Montchrétien cette phrase : « garder froide la raison dans les flots et les tempêtes de la vie, seule (la raison) est unique moyen à notre disposition ».

Où peut-on trouver votre livre ?

Dans toutes les librairies du secteur et sur commande sur internet auprès des Editions l'Harmattan au prix de 20 €.

Propos recueillis par Nathalie Guérin



Marc Laudet est revenu sur la place de la Brière où les cendres d'Antoine de Montchrétien ont été répandues.